



Bulletin Municipal d'Information – Juillet 2011 – n° 7

Mairie : Place Jean Jaurès, BP n°8, 65320 - Tél 05 62 38 94 94 - Fax 05 62 53 11 99 - Email mairie@ville-borderes-echez.fr

Le Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Un premier trimestre assez agité, compte tenu des élections cantonales, a vu l'avènement d'un nouveau Conseiller Général et d'un nouveau Président du Conseil Général, félicitations à tous les deux.

Durant cette période, la vie de la commune n'a pas été gelée, malgré le froid, et le surcroît de travail. Des projets sont arrivés à terme, comme l'aménagement du croisement de la rue Pierre Sépard et de la place Jean Jaurès (maison Valentin), la jonction des rues de l'Europe et Pierre de Coubertin, le renforcement des réseaux incendie, le remembrement et l'assainissement des terres agricoles inondées par les orages et difficiles à travailler, l'aboutissement de la DSP (délégation de Service Public) de l'assainissement au plus grand bénéfice des Borderais, car nous pourrons rénover les réseaux les plus anciens et défectueux.

La part de la commune dans la construction de la maison de la chasse est quasiment terminée, permettant aux associations d'intervenir pour l'achèvement final.

Les travaux de l'école vont bon train malgré leurs lots de tracasseries inhérentes à toutes constructions nouvelles, les problèmes étant proportionnels à l'importance des réalisations !

Les terrains de Rugby avancent au rythme de la pousse de l'herbe, et des négociations avec les propriétaires des parcelles voisines.

La rocade, même si nous ne sommes pas maître d'ouvrage, nous concerne au plus haut point et nous mobilise car il faut solutionner les nombreux aspects imprévus.

L'adage qui affirme que « diriger c'est prévoir », ne peut mieux s'appliquer que dans notre cas. En effet, d'autres projets, encore au stade embryonnaire, nous accaparent aussi. Mais comme vous avez pu le constater, nous les réalisons en maîtrisant l'augmentation des impôts locaux. Je ne prendrais comme exemple que la taxe d'habitation qui va passer de 8,19% à 8,44% soit pour une famille qui paie 1000€ par an une augmentation de 24€uros, ce qui est raisonnable compte tenu des projets menés à terme.

Je souhaiterais remercier tout particulièrement, M. Sarrazin, notre nouveau Directeur Général des Services pour son implication, sa compétence, la rapidité à s'imprégner des dossiers en cours. Son travail nous est très précieux. Au rang des remerciements, j'y associerais les employés municipaux pour leur motivation et leur disponibilité. Un satisfecit particulier à Charles Dartiguelongue et Nadine Fourcade pour la réussite dans les concours qu'ils présentaient, ce qui nous permis de les promouvoir, fort justement et naturellement.

Je n'omettrais pas de féliciter et de remercier, comme à chaque fois, les bénévoles des associations, toujours prompts à s'investir en toutes circonstances.

L'organisation du Gospel et des Floralies s'améliore tous les ans, il n'y a qu'à voir l'engouement que ces deux manifestations suscitent.

Félicitation aussi aux joueuses de la JAB qui montent de division et aux réservistes de l'OBRC champions Armagnac-Bigorre, en rugby bien sur.



La motivation et l'implication des adjoints et conseillers municipaux est intacte, et leurs avis me sont toujours précieux, même si cela engendre parfois d'âpres discussions ... !!

Je pense que l'école sera terminée à temps pour que la rentrée scolaire prochaine s'y fasse, ainsi nous pourrons, le 24 septembre, fêter l'inauguration où l'ensemble de la population sera conviée. Croisons les doigts !!!

Quelques indicateurs semblent attester que la solution de la crises est en bonne voie, prenons en l'augure, qui, je le souhaite permettra au plus grand nombre de passer d'excellentes vacances d'été.

Christian PAUL

SOMMAIRE

| | |
|---|---------|
| Finances | p 2 |
| Tribune libre des listes d'opposition | p 3 |
| Vie locale et évènements | p 4-5 |
| Etat Civil | p 4 |
| Travaux et environnement | p 6-7 |
| Sécurité | p 8- 9 |
| Vie associative | p 10-11 |
| Jeunesse | p 12-13 |
| Vie sociale | p 14 |
| Qui se reconnaît ? | p 15 |
| Fêtes locales de Bordères sur l'Echez | p 16 |

BIENVENUE à Jean-François SARRAZIN, ingénieur territorial et Directeur Général des Services à la mairie depuis le 15 février 2011.



Cette édition du Cabilat vous est présentée sur du papier 100% recyclé. Bordères sur l'Echez s'inscrit à 100% dans la démarche du développement durable !

LES FLORALIES



Floralies 2011.....bon cru... d'après vos nombreux témoignages de sympathie et d'encouragements pour lesquels nous avons été très touchés.

Sous le soleil, les horticulteurs ont transformé la place Jean Jaurès, en jardin public, proposant non seulement un vaste choix d'annuelles, de rosiers, d'iris....mais aussi des conseils. Tous étaient disponibles, heureux d'être à Bordères où l'accueil est reconnu.

Ça et là, vous avez croisé de drôles de bonshommes et d'oiseaux imaginaires, issus des doigts de fée de l'atelier des Floralies. Il a fallu des milliers de fleurs en crépon, des heures de travail pour réaliser ces mises en scène sur le thème de l'épouvantail.

Les dessins de l'affiche, réalisés par deux artistes de l'APAB, eux aussi ont été salués. La mise en forme a été réalisée par un jeune entrepreneur Pascal BIBES (« bsigns »).

Comment ne pas être enjoué, ému devant toute cette énergie pour seulement une seule journée d'animation... Pour rendre hommage aux «petites mains», toutes leurs réalisations ont été présentées à nouveau lors du week end « des peintres dans la rue » les 11 et 12 juin dernier. Ce jour là, un film retraçant les trois années d'existence des Floralies, a été diffusé. Nous essayons au fil des ans, de vous proposer des



nouveautés. Cette année, c'est une ferme miniature qui a été la coqueluche des enfants...sans oublier les deux concours prisés aussi par les adultes, pour la composition florale...

Les Floralies est une jeune association et les portes sont grandes ouvertes à toutes les bonnes volontés... manuelles ou non ! Seule obligation : la bonne humeur....



Les prochaines Floralies sont déjà programmées au DIMANCHE 13 MAI 2012....

Pour finir, c'est à vous, cher public, que l'ensemble des Floralies vous rend hommage... que ferions-nous sans vous ? Merci à tous.

Dominique ERRANDONÉA

ETAT CIVIL

NAISSANCES



DOERR Christophe – CRITELLI Cheyenne – BURON Matéo – SEGUIN Clémence – IZAC David – PEYRET Julien – EL MANSOURI Alya – GERMON Lola – SEBTI Rayan – BEDOURET Morgane – ADEL Leonie – AÏT DAOUD Assia – CAMES Jérémy – BONAMY Kyliano – DOERR Nicolas – CORPS Eloane – CARRETERO Mathis – ROLLIER Juliette – LAOUNA Kilson

MARIAGES

DESOMBRE James / PERET Katia – ABROUQ Rachid / ARRASS Aïcha – RÉCHOU André / LAGUILLIER Suzanne – MOLINA Christophe / RICQUEBOURG Naïma



DECES



VAQUERO Adolphe – GONZALVEZ René Paul – BOUSSARD Claude Privat Germain ROSTAGNY Lucie Épouse MARCHANDISE – BACQUERIE Alain – BOUZET André – BARBÉ Nathalie Épouse ASSIMANS – BARON Jacques – CAUSSADE Lucie Épouse VIGNES – DUPONT Marcelle Épouse MIQUEU

INAUGURATION DE LA NOUVELLE ECOLE



Il reste encore quelques travaux pour achever cet édifice, mais tout devrait être prêt pour accueillir les enfants dès la prochaine rentrée scolaire.

L'inauguration de l'école élémentaire aura lieu le **Samedi 24 septembre prochain à 17h**. Bien entendu, toute la population est cordialement invitée à assister à cette manifestation.

Mais au-delà, Christian PAUL et son conseil municipal ont tenu à donner à cette journée un caractère festif et convivial. Ce jour là, vers 20h, un repas champêtre va être organisé par la municipalité où tous les habitants sont conviés à venir se retrouver autour de la salle polyvalente. En fonction du nombre d'inscriptions, un veau ou un bœuf sera mis à la broche. Une participation de 5 € par adulte est demandée. Pour les enfants, c'est gratuit jusqu'à 12 ans.



Pour des raisons d'organisation et de logistique que vous comprendrez, nous avons besoin de connaître à l'avance le nombre de convives. C'est pourquoi, un bulletin d'inscription est inséré dans « Le Cabilat ». Il vous est demandé de nous le retourner le plus rapidement possible soit par courrier avec le règlement, soit en venant directement à la mairie. Un reçu vous sera remis que vous présenterez le soir du repas.

Les enfants des écoles ont déjà reçu ce bulletin en « avant première ». Bien évidemment, les parents qui l'ont déjà retourné, n'ont pas à en remplir un autre. Mais si tel est le cas, les services de la mairie rectifieront.

N'hésitez pas à appeler la mairie pour de plus amples renseignements..... et réservez d'ores et déjà votre soirée du 24 septembre !!

Fabienne LAYRÉ-CASSOU

BILLET D'HUMEUR

Revenons tout d'abord sur le résultat des dernières élections cantonales à Bordères sur l'Echez.

Deux constats sont à retenir :

Le premier c'est que depuis la création du canton en 1983 aucun conseiller général n'a réussi à se faire réélire pour un deuxième mandat.

Le second concerne plus précisément l'élection du mois de mars dernier. Le candidat socialiste battu de près de 1150 voix enregistre un très mauvais score qui peut s'analyser de la façon suivante :

- la fédération départementale du PS n'a pas joué le jeu du désistement républicain cher aux partis de gauche. C'est la preuve qu'aujourd'hui plus que hier, l'électorat ne se manipule pas et que le citoyen se juge suffisamment responsable pour savoir ce qu'il a à faire. Le drame, c'est que ce genre d'attitude laisse des traces difficiles à effacer avec le temps.

- Sur notre commune de Bordères sur l'Echez, les résultats laissent apparaître que le parti socialiste est à la peine avec 22 % des expressions de vote. Comme le temps a changé par rapport à un passé encore récent ! Là aussi, mêmes causes, mêmes effets. Il ne suffit pas de vouloir passer en force en gonflant artificiellement les effectifs d'une section pour croire que l'affaire peut se conclure. C'est la preuve que les hommes s'apprécient individuellement et que la personnalité de chacun est différemment appréciée par les citoyens. Histoire aussi de fédération qui a jugé à l'époque par le petit bout de la lorgnette.

Enfin, le futur nous enseignera en espérant que ces types d'attitudes resteront sans conséquences pour les élections à venir (élections sénatoriales de septembre prochain et présidentielle de 2012).

L'échéance prochaine pour notre commune :

Notre commune fait parti du périmètre du SCOT TOL (Schéma de Cohérence Territoriale de Tarbes Ossun Lourdes) actuellement en révision. Ce dossier concerne 28 communes allant de la grande agglomération de Tarbes à celle de Lourdes.

Il va nous engager pour la décennie à venir, voire plus, sur des politiques coordonnées en matière d'urbanisme, d'habitat, d'équipement, de services, de développement économique et d'implantations commerciales. L'objectif est d'organiser le développement territorial en veillant à la préservation de

l'environnement, au respect du patrimoine naturel et bâti, à la prévention des risques et des nuisances, à l'équilibre des espaces urbains et ruraux, à la diversité des fonctions et à la mixité sociale.

Cette simple définition montre toute l'importance du travail qui se fait depuis plusieurs mois pour élaborer un tel document. Rendons ici hommage aux deux présidents qui se sont succédé à cette tâche, tous deux cabilats : Pierre Laporte sous l'ancien mandat du Grand Tarbes et notre maire actuel depuis le renouvellement de la CAGT en 2008.

L'avenir appartient à chacun. L'avenir appartient à chaque commune du périmètre. Pour cela, nous appelons notre maire à beaucoup de vigilance et d'abnégation pour que Bordères sur l'Echez ne soit pas oublié voire écarté de décisions ou de projets qui feront gagner notre commune. En particulier il est indispensable que la zone commerciale de la route de Vic inscrite dans l'ancien document (SDAU) soit reprise dans le SCOT.

N'entend t-on pas et ne lit-on pas aujourd'hui une commune PS de l'Est de l'agglomération tarbaise dire ne pas vouloir chez elle de rocade et demander à ce que le trafic routier soit déplacé sur la future rocade de Bordères... N'a t-on pas vécu chez certains responsables politiques que nous avons accompagné la volonté de nuire au projet commercial de Bordères pour justifier plus facilement une implantation sur Séméac... Et sans parler de l'aire de grand passage pour les gens du voyage et d'autres dossiers que nous pourrions évoquer... Sont-ils là pour défendre l'intérêt collectif de l'agglomération ou leur propre intérêt ? Où est l'esprit du SCOT ?

La tâche pour défendre les intérêts de Bordères sur l'Echez n'est pas facile. Nous faisons confiance à notre maire pour y parvenir et comme nous lui avons déjà dit, nous sommes, sur ce type de dossier, à ses côtés, dans l'engagement pour que notre commune puisse vivre de son avenir.

Dans l'attente de ces résultats, nous souhaitons à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes de bonnes et agréables vacances tant méritées. Apprécions les moments de détente qui nous sont autorisés pour oublier momentanément les vicissitudes de la vie qui le reste du temps nous sont imposées.

La liste « UN AVENIR POUR TOUS »

Fabienne Bénac, Nicole Linas, Jacques Souyeaux, Francis Tarissan.

LE MOT DES ELUS D'OPPOSITION DE LA LISTE CONDUITE PAR JEAN-BERNARD GAILLANOU

Dans le dernier Bulletin Municipal d'information de décembre 2010 n°6, dans son éditorial, Monsieur le Maire évoquait la loi SRU qui impose de réaliser 20% de logements sociaux et du PLU de la commune initié par la majorité précédente laissant aux promoteurs trop de liberté. Cela faisait suite à nos interventions en terme de constructions nouvelles dans la commune. Encore une fois, nous ne sommes pas contre le développement de notre commune, mais aujourd'hui il est temps de faire une pause pour absorber toutes ces nouvelles constructions et ce, à tous les niveaux. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas et de nouveaux lotissements vont fleurir. En réponse à notre demande, Monsieur le Maire écrivait dans ce bulletin, qu'une révision du PLU coûterait très cher. Or, en réunion du Conseil Municipal du 9 juin 2011, le cinquième point de son ordre du jour traitait d'une modification du PLU. Cette modification du règlement de la zone AUe (Boulevard des Vosges) permettra la construction de bâtiments d'activité tertiaire, la réalisation de programme d'habitat à loyer modéré et divers aménagements. Nous souhaitons simplement rétablir la vérité qui doit guider nos actions au quotidien. Si nous respectons les choix de Monsieur le Maire et de son équipe, en aucun cas nous ne pouvons accepter que des élus n'assument pas les leurs.

Au delà de ce sujet, bien d'autres ont été traités durant cette période et notamment à la réunion du 19 avril 2011, où était présenté le budget de la commune 2011. Le vote d'un budget reste un acte politique fort qui entérine des choix. Pour ce qui nous concerne, ne partageant pas certains d'entre eux et notamment le projet de la construction de la nouvelle école, nous avons voté contre ce budget. Ce budget enregistre une augmentation des taux de 3% pour 2011. Même si ces derniers n'avaient pas été revalorisés durant ces trois

dernières années, cette augmentation de 3% ajoutée à la revalorisation des bases va peser pour bon nombre de ménages dans une période plus que difficile. Dans ce contexte, nous avons demandé à Monsieur le Maire de ne pas augmenter les impôts locaux et de se contenter comme bon nombre de communes l'ont fait des augmentations des bases décidées par l'Etat qui, pour l'exercice 2011 vont rapporter la somme de 52000€ supplémentaires à la commune. Ce qui nous a été refusé.

De plus, ce budget faisait apparaître un très faible autofinancement dégagé par la section de fonctionnement avec un virement de 128 217€ seulement à la section d'investissement qui ne couvre même pas le remboursement du capital des emprunts actuels (250 000 €). Cela est plutôt inquiétant pour l'avenir lorsqu'il faudra honorer les emprunts de la nouvelle école qui n'est toujours pas financée. Les nouvelles taxes que percevra la commune avec l'explosion de l'habitat ne suffiront pas et de nouvelles recettes sont à trouver très vite. A ce titre, il est important que les projets de la zone industrielle voient le jour.

Dans un tout autre domaine sportif celui-là, nous tenons à adresser toutes nos félicitations aux joueuses de la JAB pour leur parcours et leur accession à la division supérieure ainsi qu'à l'équipe réserve de l'OBRC et à celle des cadets de l'entente pour leur titre de Champion Armagnac Bigorre.

Bravo à toutes et à tous.

En ce début de période des congés, nous profitons de l'occasion pour souhaiter de bonnes vacances aux Borderaises et Borderais.

Les élus de l'opposition Paulette CARASSUS, Michèle FRECHOU, Jean-Bernard GAILLANOU et David LOURET.

LE BUDGET 2011

Le budget, voté en avril atteste la continuité du programme ambitieux d'investissement mis en œuvre depuis 3 ans maintenant par la municipalité.

L'objectif de cette politique volontariste, malgré le contexte de crise, reste le désir d'habiter dans un village durable, agréable à vivre, attractif et prenant soin de tous.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalent les dépenses. Pour 2011, elles s'élèveront à 2 942 669 €.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, celles qui reviennent chaque année.

Par exemple en dépenses : les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, les frais de personnel, les frais de gestion, les autres charges de gestion courante (participation aux structures intercommunales, subventions aux associations...), les frais financiers (intérêts des emprunts), les amortissements et les provisions. Pour 2011, ces dépenses vont rester relativement stables malgré les augmentations structurelles des frais de gestion (carburants, gaz, électricité,...).

En recettes, on comptabilise les produits locaux (recettes perçues par les usagers : cantine, prestations centre de loisirs, concessions de cimetières, droits de stationnement...), les dotations de l'Etat comme la DGF et les participations provenant d'autres organismes ou collectivités locales (Région, Département). les recettes fiscales provenant des impôts directs locaux. Voici pour 2011, les taux qui serviront au calcul des taxes :

| Taxes | Taux 2010 | Taux 2011 |
|------------------|-----------|-----------|
| Habitation | 8.19 | 8.44 |
| Foncier bâti | 14.79 | 15.23 |
| Foncier non bâti | 50.37 | 51.88 |

Soit 3%
d'augmentation
des taux

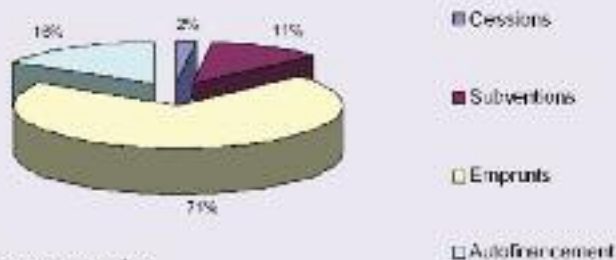
L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité. Cela a été le cas en 2010, un excédent de fonctionnement de 920 000 € a été dégagé et a été inscrit pour 2011 en recettes d'investissement.

Puis, le surplus de 128 217 € correspondant au virement 2011 de la section de fonctionnement (dépenses-recettes) a été rajouté en recettes d'investissement.

Ces deux sommes constituent de l'autofinancement qui permet d'abonder le financement des investissements prévus.

Parmi les recettes d'investissement, on trouve généralement celles destinées au financement des dépenses d'investissement comme les subventions d'investissement, la Dotation Globale d'Équipement, les emprunts, le produit de la vente du patrimoine...

REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT
BUDGET 2011

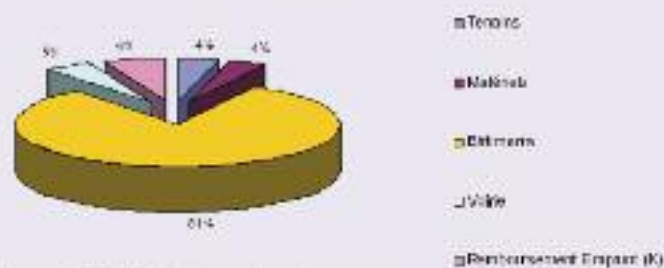


soit au total 5 758 000 € en recettes d'investissement

Les dépenses d'investissement vont se concentrer essentiellement sur la poursuite des programmes engagés

- Pour les bâtiments : fin des travaux de l'école, de la maison de la chasse, aménagement pour la danse et le judo de locaux dans l'ancienne école élémentaire,
- Pour les terrains : équipement du nouveau terrain de rugby (clôture, mains courantes, poteaux, éclairage) , rénovation de la Plantade (désouchage + nouvelles plantations), réfection d'un cours de tennis.
- Pour les matériels : acquisition d'un camion 13 T, achat d'une machine à traitement phytosanitaire, remplacement

REPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
BUDGET 2011



soit au total 5 788 000 € en dépenses d'investissement

de matériels informatiques et de mobiliers pour la nouvelle école.

La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Fabienne LAYRÉ-CASSOU

BÂTIMENTS ET VOIERIE



arrosage nouveau terrain de rugby

Conseil Général à son élaboration technique et financière pour l'éclairage public.

Les trottoirs de la rue de l'Arbizon qui étaient dangereux ont été réfectionnés.

L'élargissement de la rue Pierre Séward permet maintenant l'accès à l'école maternelle depuis la place de la mairie : Les piétons et les poussettes ont un trottoir suffisant.

Les clôtures des maisons de la chasse et de la maison Valentin ont été crépies. Les portails ont été mis en place.

L'enquête d'utilité publique est terminée pour la rocade nord ouest. Les différentes entreprises ont pris contact avec la municipalité (visites, réunions). L'installation du chantier se fera 'juillet, août' pour un démarrage des travaux en septembre.

Le rond point (rue du Montaigu et Barbusse) est opérationnel. La commune a participé avec le

Le CCAS a déménagé à l'appartement de l'école maternelle.

Un nouveau panneau numérique d'information a été installé. Les employés municipaux ont réalisé le socle et participé à l'installation.

NOUVELLE ECOLE

La mise en place de l'arrosage goutte à goutte pour les arbres de la nouvelle école est en cours

Pour la nouvelle école : l'ensemble des corps de métier respecte les délais. Par contre la pose des panneaux photovoltaïques risque de retarder les peintures et la pose du sol.



pose des panneaux photovoltaïques

Nous faisons le maximum pour assurer la rentrée de septembre.

François RODRIGUEZ



chaudière bois qui alimentera l'école, la salle polyvalente, la maternelle, et le ram.



comble de l'école avec la ventilation double flux et l'alimentation électrique

ENVIRONNEMENT : LE BOIS DU COMMANDEUR



sites du bois

Le Bois du commandeur est un élément important du patrimoine privé de la commune de Bordères-sur-l'Echez.

Il faut revenir loin dans le temps pour trouver l'origine de cette appellation.

C'est à la date du 7 février 1148 que Pierre

de Marsan, comte de Bigorre fait une donation à l'ordre religieux et militaire des Templiers. Le village de Bordères-sur-l'Echez est érigé en commanderie. La forêt devient alors "le bois du Commandeur".

Cette forêt fait aussi partie d'une composante du patrimoine national. C'est pourquoi les actes de gestion s'inscrivent dans un cadre réglementaire commun : Le régime forestier.

C'est l'ONF qui apporte la garantie d'une gestion durable. Elle doit intégrer les dimensions économiques, écologiques, mais aussi penser à l'accueil du public.

L'ONF n'assume pas uniquement un régime de protection mais aussi un régime de gestion. Ceci se traduit par un programme pluriannuel d'actions.

Le Bois du commandeur est un site d'accueil du public mais c'est aussi une forêt de production.

Selon les années il y a donc des coupes dans la forêt. La récolte est le principal acte de gestion durable. Souvent réalisés par adjudication, l'ONF réalise les ventes pour les communes.

Ce sont souvent des revenus non négligeables pour les petites communes.

S'il y a des recettes il y aussi des dépenses. Après la coupe il faut broyer la végétation pour laisser aux jeunes pousses le plus de lumière possible. Le moteur de la croissance végétale est la photosynthèse. Les jeunes arbres ne pourront remplacer les arbres vieillissants qu'avec un accès suffisant à la lumière : c'est l'histoire d'une compétition pour la lumière. L'art du forestier consiste à comprendre cette dynamique. La forêt se renouvelle alors toute seule : **pas besoin de replanter !!**. C'est la régénération du peuplement. Dans les années qui suivent l'ONF veille à faire des éclaircissements puis de l'amélioration pour avoir des fûts importants.

Au total grosso modo pour 30 € d'investissement les communes ont 100€ de recettes.

Nous rappelons que la commune a adhéré à la norme PFEC. Cette norme impose un cahier des charges obligatoire (gage d'une gestion respectueuse et durable de notre forêt).

Jean-Jacques MUR

ENTREtenir L'ESPACE PUBLIC SANS PESTICIDE

La France utilise chaque année plus de 82.000 tonnes de produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides) et plus de 2 millions de tonnes d'azote.

L'impact néfaste de ces substances pour la santé humaine et l'environnement est aujourd'hui avéré.

L'agence Adour Garonne a établi un plan à cinq ans visant à réduire significativement la pollution des eaux et de la terre. Des actions sont menées en direction de l'agriculture mais aussi en direction des collectivités territoriales.

La ville de Bordères sur l'Echez a adhéré à cette démarche. La Sémandour sous l'égide de l'Agence Adour Garonne est venue faire un diagnostic des pratiques dans notre commune, et a aidé à établir un nouveau plan de désherbage. Des formations pour les employés ont été faites. Il y a eu des présentations de nouveaux matériels.

En 2011 la commune va donc acquérir une machine thermique dont le financement est grandement facilité par l'Agence Adour Garonne. En contre-partie la

commune s'est engagée à réduire drastiquement les produits phytosanitaires.

Cette nouvelle démarche est parfois moins radicale dans les résultats et il faudra accepter de voir parfois un peu d'herbe. Ce ne sera pas de la négligence mais une pratique plus soucieuse de l'environnement et de la santé.

Nous invitons les habitants de Bordères à utiliser moins d'herbicides et d'insecticides.

Des brochures sont à votre disposition à la mairie. Elles présentent des alternatives pour limiter l'emploi de ces produits.

Jean-Jacques MUR



désherbeuse à eau chaude

INFORMATIONS DU SERVICE POLICE MUNICIPALE

Rappel du bien vivre en bon voisin

Règles à respecter :

🌀 En raison des bruits occasionnés par les outils pour travaux de bricolage et de jardinage (ex : tondeuses, tronçonneuses, perceuses...) :

l'arrêté préfectoral du 27 décembre 1990 régleme les horaires à respecter pour l'utilisation des engins à moteur :

Jours ouvrables : 8h30/12h - 14h30/19h30

Samedi : 9/12h - 15/19h

Dimanche et jours fériés : 10/12h - 16/18h

🌀 Les incinérations de végétaux coupés sont autorisées du 1^{er} novembre au 30 juin de l'année suivante. Elles sont interdites le reste de l'année. (arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2006) ;

🌀 Plantation de haies et arbustes :

- Si hauteur > 2 mètres, il faut planter à 2 mètres de la ligne séparatrice, mais les végétaux ne doivent pas dépasser la limite de propriété voisine.

- Si hauteur < 2 mètres, plantation autorisée à 0,5 mètres de la ligne séparatrice.

🌀 Obligation de débroussailler tout espace vert qui doit être entretenu jusqu'à 200 mètres des zones habitées ainsi que les zones proches des espaces forestiers pour

éviter les feux de forêts.

Votre service public à votre écoute

Opération tranquillité vacances :

🌀 Pendant les vacances, vous pouvez sécuriser votre départ, en confiant les dates d'absence, votre adresse et un moyen de vous joindre, aux Services de Police.

La mairie fait partie de ce dispositif et son service de Police Municipale est acteur dans la mise en place de cette procédure de prévention des cambriolages.

Vous pourrez retirer des formulaires de demande individuelle « Opération tranquillité vacances » au guichet de la Mairie, et un avis de passage sera mis dans votre boîte aux lettres lors des passages du service Police Municipale. Votre formulaire sera transmis au Commissariat de Police dont dépend la ville de Bordères-sur-l'Echez afin de compléter l'opération journalière par un suivi sur les nuits et week-end.



DÉFIBRILATEUR

La mairie de Bordères sur l'Echez, soucieuse de la santé de ses employés et de ses concitoyens, vient de s'équiper d'un Défibrillateur Automatisé Externe.

En effet, cet appareil électronique permet en quelques minutes avec très peu de manutention de ramener à la vie une personne en détresse cardiaque.

C'est grâce à l'étroite collaboration entre M. ACOSTA de la société SCHILLER France et nos élus, que la commune de Bordères-sur-l'Echez est maintenant dotée de cet appareil sophistiqué.

Il sera installé au centre du village, plus précisément dans le hall de la mairie et il sera ainsi facilement accessible en cas d'urgence. Une formation spécifique sera bientôt organisée pour les agents de la commune de manière à ce qu'ils puissent utiliser cet appareil dans les meilleures conditions en cas de besoin, en attendant les secours.



le maire Christian PAUL vient de réceptionner cet appareil

SECURITE ROUTIERE

L'idéal serait que chacun puisse faire acte de civisme, de courtoisie, de prudence au volant... La minorité de conducteurs indisciplinés représente la plus grande cause d'accidents de la route.

Afin de pouvoir préserver la sécurité des usagers, il faut sans cesse rappeler les règles par la pose de panneaux de signalisation.

Certes, ces panneaux peuvent irriter certains, mais néanmoins, ils sécurisent la voie publique. Le « STOP » de la rue Pierre Sémard en est l'exemple type. Le mécontentement initial de quelques conducteurs s'est vite estompé au profit d'une baisse significative des accidents et accrochages et par un accroissement de la sécurité.

Cette politique de prévention va continuer à se confirmer par l'installation d'autres panneaux. Le radar pédagogique permet également sur les sites où il a été installé, de faire prendre conscience de la vitesse de circulation à laquelle nous roulons. Il sert également à produire des statistiques sur les heures d'infraction et aussi le relevé de passage des véhicules.

L'acquisition d'une machine à peindre la signalisation routière va permettre de rénover celle existante et de l'étendre sur l'ensemble de la voirie communale.

Prochainement, un stage de sensibilisation à la conduite des seniors sera organisé avec le concours de la Prévention Routière. Cette initiative, pédagogique et conviviale, permettra de s'informer sur les nouveautés du Code de la Route. Ce stage, gratuit, permettra également de tester sa

conduite et de l'adapter éventuellement aux conditions nouvelles de circulation. Un médecin de la Sécurité Routière répondra également à toutes les questions médicales relatives à la conduite.

De plus, un moniteur d'auto-école sera associé à cette opération pour prodiguer des conseils techniques et les applications en situation de conduite.

Pour clore cette information, quelques réalisations effectuées par la commune :

- Création du rond-point rue Pierre Sémard,
- Création d'une « Zone 30 » avec pose de ralentisseurs rue des Pyrénées et rue d'Urac,
- Pose de panneaux pour la sécurisation :
 - o Rue Pierre Sémard (angles chemin Langevin, rue des Pyrénées, Impasse Palacin),
 - o Rue de la Fontaine,
 - o Rue Anatole France,
 - o Rue Thorez,
 - o Route d'Oursbelille.

Les bandes longitudinales au sol ont été repeintes avenue du Bois du Commandeur et rue Pierre Sémard.

Jean-François DELGADO, Conseiller Municipal délégué à la Sécurité ainsi que la Brigadier-Chef Principal de Police Municipale se feront un devoir d'entendre vos suggestions et attentes et ainsi de pouvoir en débattre en Comité Municipal de « Sécurité ».

Jean-François DELGADO

NOUVEAUTE



Ce nouveau panneau d'informations municipales vient d'être installé au cœur de notre village, place Jean Jaurès et vous permettra de bénéficier rapidement de tous les renseignements utiles.

COLLECTEUR DE VERRE



Ce collecteur de verre est à votre disposition sur la place Jean Jaurès (à côté de l'abri bus). La cuve est enterrée et peut stocker des centaines de bouteilles. N'hésitez pas à l'utiliser pour désengorger les bacs situés par ailleurs dans le village.



Depuis 1971, la ville de Bordères sur l'Échez a son club de judo.

Section de la JAB (Jeunesse Amicale Borderaises), elle rassemble chaque année de 80 à 100 pratiquants. Depuis ses débuts ce sont plus de 1500 jeunes judokas qui ont sué, chuté, combattu dans cette ancienne salle de cours, reconverte pour l'occasion en dojo.

On n'y enseigne plus les mathématiques ou la géographie, mais la compétitivité dans le respect, la courtoisie et la modestie.

Nous avons fêté cet événement le 14 mai, à la salle polyvalente de Bordères sur l'Échez.

Au programme :

- Une démonstration d'une cinquantaine de jeunes judokas de 4 à 15 ans encadrés par Philippe BODEVIN (entraîneur actuel à Bordères) aidé de Benjamin VIGNEAU (JAB) et de Sylvain BRUGIRARD de la fédération départementale. Pour la circonstance, le club de judo de Bazet, entraîné par Alain Cazaux s'est joint à nous.

- Puis une impressionnante démonstration de Kendo du club Stado Kendo commentée par Max LAPORTE.

- Suivi du Kodohan Goshin Jitsu effectué par Christian JORDAN et Sylvain BRUGIRARD.

- Après l'effort, un goûter a requinqué tous ces jeunes participants.



Les parents, spectateurs venus pour l'occasion auront apprécié le travail, la motivation, la volonté de bien faire des grands et des plus petits.

La soirée s'est terminée autour du pot de l'amitié suivi d'un amical repas.

Un grand merci aux spectateurs, aux participants, aux organisateurs, à la mairie ainsi qu'à tous les anciens responsables ou entraîneurs présents ou non, qui ont fait vivre ce club depuis toutes ces années.

Prochaine grande étape du club : le futur dojo!
Souhaitons longue vie à la JAB Judo.

La JAB Section Judo



L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE BORDERES SUR L'ECHEZ



Depuis de nombreuses années la Société Musicale forme des jeunes musiciens de la commune et des alentours. Elle propose un large éventail d'activités, une formation musicale dès l'âge de 5

ans dans ses classes d'éveil, ainsi qu'un enseignement instrumental avec l'accordéon, la batterie, la clarinette, la flûte, la guitare, le piano, le saxophone, la trompette et le trombone. Diverses formations sont issues de ces cours: l'harmonie des grands composée de 28 musiciens et de puis l'an dernier une harmonie cadette à vu le jour également (25 jeunes musiciens âgés de 9 à 14 ans).

On ne saurait oublier la Banda Samba et sa trentaine de jeunes gens animant les fêtes locales et hors département (Bessines, Condom, Basket à Pau, Carcassone, Objat...). Tout récemment nous avons eu le plaisir de fêter les 10 ans de cette dynamique formation. Enfin, trois groupes de chant

traditionnel répètent toutes les semaines et se produisent avec succès dans les diverses fêtes et cantayres.



Mme Laurens Danielle dirige la SMB épaulée par neuf enseignants

qualifiés, travaillant dans un esprit d'écoute et de convivialité. Faites découvrir la musique à votre enfant l'école de Musique de Bordères sur l'Echez :

18 rue Victor Hugo à Bordères sur Echez
contact : 05 62 36 41 08 ou 05 62 36 34 82



CLUB DE VOITURES ANCIENNES

« AMICALE PYRÉNÉENNE DES ANCIENNES CITROËN » (A.P.A.C.)

Qui sommes-nous ?

Ce club a été créé par un passionné de Citroën, possédant plus de 200 véhicules, qui nous a quitté récemment : Jean-Claude Bordes.

Actuellement, nous sommes une douzaine de membres actifs, passionnés nous aussi de voitures Citroën et dérivées. Le président actuel est Jean-Pierre Clavier. Depuis 2010, le siège du club est à Bordères-sur-l'Echez.

Nos actions :

- Un grand rallye annuel
- Diverses manifestations et sorties : les Florales de Bordères, le forum des associations, la foire des hobbies.
- Des expositions de véhicules
- Des rencontres avec d'autres clubs
- Des mariages (ou autres) en voitures anciennes

Depuis 2010, nous essayons de multiplier nos sorties pour partager notre passion avec le plus grand nombre, faire découvrir, aux petits comme aux grands, tout un patrimoine.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Lors de sa réunion du 1^{er} avril dernier, le Conseil Municipal des Jeunes a décidé de mener plusieurs actions :

1) FRELONS ASIATIQUES

La grande motivation et l'implication des enfants a permis de fabriquer un nombre assez important de pièges afin de mettre à disposition des borderais pour qu'ils tentent d'éliminer ces prédateurs.

2) PLANTATION SUR LA PLACE

Le mercredi 25 mai, les enfants ont prêté main forte aux employés municipaux afin de fleurir la place.

3) NETTOYAGE DU BOIS

Le 19 juin, l'équipe des petits conseillers du CMJ s'est « relevée les manches » pour nettoyer le Bois du Commandeur.

Cette journée de travail agrémentée d'un bon pique-nique a permis à l'équipe « municipale » de dégager

bon nombre de détritus avec le concours très apprécié de l'attelage Frédéric Bousquet.

4) « INTERVILLES »

Le samedi 27 août, pendant la fête locale, le CMJ souhaite renouveler l'organisation des Intervilles.

Cette activité se déroulera donc à 16 heures dans le parc de la Maison Meynier.

5) ACTION SECURITE ROUTIERE

Les enfants souhaitent reconduire l'action menée il y a 2 ans, au cours de laquelle ils avaient, avec le concours de la Police Nationale, organisé un après-midi de sensibilisation aux dangers de la vitesse excessive dans la commune.

Cette action avait remporté un vif succès tant auprès des organisateurs que des « contrevenants ».

Sandrine PALISSE

CARNAVAL ÉCOLE MATERNELLE

Le vendredi 22 avril dernier, dans de jolies tenues colorées et réalisées à l'école par les ATSEM et les enseignantes, les enfants ont rejoint la place Jean Jaurès accompagnés de la Policière municipale et des animateurs du Centre de loisirs afin de fêter Carnaval.

En effet, la place de la Mairie a servi de scène aux enfants de l'école maternelle venus nombreux. Le soleil, timide mais présent les a accompagné ainsi que la Samba le temps d'une démonstration musicale fortement appréciée par les spectateurs venus nombreux.

Sandrine PALISSE



CARNAVAL DES ECOLES

En ce Vendredi 25 février 2011, les enfants de l'école Aristide Briand ont envahi les rues u Village pour le traditionnel carnaval. Les enfants et enseignants du cycle 2 avaient choisi le thème du Cirque et ceux du cycle 3 ont laissé leur imagination s'envoler. Clow, arlequin, acrobate, écuyer, danseuse, dompteur, footballeur, princesses de conte ou indienne ont réussi un défilé haut en couleur qui au rytme des tambours de la Samba Dour a terminé sa promenade sous le kiosque ou de nombreux parents et habitants étaient venus assister au spectacle. Le défilé a été clôturé par le goûter à la Salle Polyvalente. Merci aux parents d'élèves qui grâce au bénéfice du vide grenier qu'ils organisent chaque année participent au financement de certaines activités pour les enfants (Goûter, aide pour les sorties ou voyage scolaire).

Anne-Marie HATCHONDO



LE CLIC SAGE - UN SERVICE POUR LES PLUS DE 60 ANS

Le Centre Local d'Information et de Coordination GÉnération (CLIC SAGE) est un service gratuit destiné aux personnes de plus de 60 ans et de leur entourage sur un secteur d'intervention donnée. Celui-ci se compose des Cantons de TARBES, AUREILHAN, BORDERES-SUR-L'ECHEZ, LALOUBERE, OSSUN et SEMEAC.

C'est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation. Le CLIC est une association loi 1901 animée par des professionnels issus du secteur paramédical et médico-social, dont les membres du Conseil d'Administration sont des élus locaux, des personnes retraitées, des responsables d'établissement et de services à la personne notamment.

L'équipe du CLIC renseigne sur tout ce qui touche les préoccupations de la personne âgée de plus de 60 ans et sur tout ce qui concerne leur vie quotidienne : loisirs, maintien à domicile, entrée en maison de retraite, aides financières, droits... Elle oriente les personnes vers les services existants, recherche des solutions appropriées aux difficultés rencontrées et les soutient dans leurs démarches. L'équipe répond aux différentes demandes émanant des particuliers et de leur entourage mais aussi des responsables des CCAS, des élus, des établissements de santé, des médecins, des

soignants.

Les bureaux du CLIC sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Les coordonatrices du CLIC reçoivent pendant les permanences les :

- Lundi de 13h30 à 17h
- Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Mercredi de 9h à 12h
- Vendredi de 9h à 12h

En dehors de ces permanences, vous pouvez les joindre par téléphone. Les coordonatrices accueillent les personnes sur rendez-vous dans les locaux du CLIC ou se rendent au domicile des usagers :

CLIC service Accueil GÉnérations
8 Place au Bois - 65000 TARBES

Tél. : 05 62 31 09 83 - Fax : 05 62 51 75 44

e-mail : asso.clicsage@wanadoo.fr

Claudine RIVALETTO
Présidente CLIC SAGE

LE CCAS

Les résultats comptables de l'exercice 2010

Le compte administratif 2010

En dépense de fonctionnement le budget avait été voté sur la base de 107.222€ et le résultat fait apparaître des dépenses pour 91.029€ soit 85% d'exécution budgétaire.

En recettes le budget avait été établi sur la base de 102.500€ et le résultat réalisé se chiffre à 104.672.50€ soit 2% en plus par rapport au budget prévisionnel.

Cette différence s'explique par une très sensible augmentation des bénéficiaires au portage des repas, de la téléassistance et également d'une dotation plus importante du budget de la commune.

L'excédent budgétaire 2010

| | | |
|--|-----------|-----------|
| Fin 2010 le résultat d'investissement se décompose ainsi : | Année N-1 | 8.674.51 |
| | Année N | 3.636.00 |
| | TOTAL | 12.310.51 |

Il faut noter qu'en 2010 aucun investissement n'a été réalisé.

| | | |
|---|-----------|-----------|
| Fin 2010 le résultat de fonctionnement se décompose ainsi : | Année N-1 | 4.721.59 |
| | Année N | 13.643.49 |
| | TOTAL | 18.365.08 |

Le compte de gestion 2010

Les opérations budgétaires réalisées par le comptable public sont conformes aux écritures effectuées par la comptabilité de la Mairie.

Le budget prévisionnel 2011

En section d'investissement, le CCAS envisage de changer l'unité centrale de l'ordinateur de faire quelques travaux au local pour la distribution des denrées alimentaire et de changer un frigo et un congélateur. Le tout pour environ 10.000€.

En section de fonctionnement

Les prévisions s'établissent :

en recettes à 118.366€ avec, une diminution de 5.000€ de la dotation Mairie, une augmentation des produits des services (portage repas, téléassistance) de 8.000€ et l'affectation en recettes de l'excédent des années précédentes pour 18.365€.

En dépenses les prévisions s'établissent également à 118.366€ avec une augmentation sensible des frais liés à l'alimentation portage des repas et aide alimentaire (+9.000€), des frais liés aux fêtes de fin d'année (+4.000€), des frais de personnel (+4.000€) et les subventions et secours (+6.000€)

Les objectifs 2011

Les colis alimentaires

57 familles dont 215 bénéficiaires sont prises en charge par le CCAS dans le cadre de l'aide que nous octroie la banque

alimentaire toutes les semaines.

Les colis sont distribués par le CCAS et des bénévoles de la croix rouge.

Le portage des repas

30 personnes bénéficient du portage des repas.

La Téléassistance

Plus de 60 personnes seules et isolées sont prises en charge par Présence Verte au titre de la téléalarme : ce service est en constante augmentation depuis 3 ans.

La téléassistance et le portage des repas favorisent le maintien à domicile de nos personnes âgées.

Plan canicule : 1^{er} niveau de veille saisonnière

Le dispositif canicule comporte 3 niveaux :

1^o - La veille saisonnière :

Elle est déclenchée automatiquement chaque année entre le 1^{er} juin et le 31 août.

A cette époque chaque service concerné (aux échelons : national, départemental et communal) vérifie la fonctionnalité des dispositifs de repérage des personnes vulnérables et des systèmes de surveillance, de mobilisation et d'alerte.

2^o - Le niveau de mise en garde et d'actions (MIGA)

Est activé lorsqu'une vague de chaleur est prévue ou en cours. Il rappelle à la population les actions de mise en garde individuelle à mettre en œuvre. A ce niveau correspond une série d'actions préventives réalisées par les services publics de façon adaptée à l'intensité et à la durée du phénomène.

3^o - Le niveau de mobilisation maximale est déclenché par le Premier Ministre ou le Préfet de département dans le cas où la canicule s'accompagne de conséquences dépassant le champ sanitaire et entraînant des effets collatéraux (pénurie d'eau potable, rupture de l'alimentation électrique, saturation des établissements médico-sociaux...).

Le Maire a institué un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées isolées. Les personnes concernées doivent se faire connaître auprès du CCAS qui recueille les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à leur domicile. La finalité exclusive de ce registre, déposé au CCAS, est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites en cas de déclenchement du niveau d'alerte MIGA.

N'HESITEZ PAS A APPELER EN CAS DE BESOIN

Tél secrétariat CCAS 05-62-38-94-92 OU

Tél secrétariat Mairie 05-62-38-94-94

Ernest FOURCADE



Cette photo a été prise en 1944 à l'école des filles de Bordères-sur-l'Échez et nous a été envoyée par Marie-Louise MARBACH, originaire d'Alsace, qui fréquentait l'école durant une année en attendant la fin de la guerre.

Celles qui se reconnaissent peuvent venir à la mairie nous indiquer où mettre des noms ou des prénoms sur ces charmants minois...

D'autre part, si vous avez-vous aussi des photos de classe, vous pouvez aussi nous les amener pour une prochaine publication du Cabilat.
A suivre...

PROGRAMME (SOUS RÉSERVE D'ÉVOLUTIONS)

VENDREDI 26 AOUT 2011

18h00 relais course à pied organisé par la JAB course à pied
22h00 bal disco avec le podium « Adishatz »



SAMEDI 27 AOUT 2011

14h00 Concours de pétanque organisé par le Club de l'Amitié
16h00 Jeux « Les Pitchouns Cabilats » à la maison Meynier pour les moins de 12 ans
22h00 Bal disco avec « Studio Light »

DIMANCHE 28 AOUT 2011

10h30 Messe de la Saint-Barthélémy
11h45 Dépôt de gerbe
12h00 Vin d'honneur (au Kiosque)
14h00 Course de vélo
17h00 Spectacle « d'ici danse » - Chants avec « Sense nom » et « las Hilhas de Bigorre »
18h00 Bal à papa – Orchestre « Les Toulousains »
20h00 Reprise du bal à papa



LUNDI 29 AOUT 2011

10h00 jeux pour les enfants sur la place
14h00 Concours de pétanque organisé par le Club de l'Amitié
22h00 Bal disco « Studio Light »
23h00 Feu d'artifice

